



Préfet de la région Nouvelle Aquitaine



La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale vous propose des

FORMATIONS DES MEMBRES DE JURYS VAE

Pour l'obtention du DE AES

Année 2018

Animées par l'IRTS Poitou-Charentes

Cette action de formation a été élaborée par la DRDJSCS Nouvelle Aquitaine en partenariat avec l'Académie de Poitiers et les OPCA du secteur sanitaire et social.



Programme de la formation jury VAE DE Accompagnant Educatif et Social

► **Première journée : 18 septembre 2018 - 09h30 – 12h30 / 14h00 - 17h00**

La démarche de Validation des acquis de l'expérience et la posture du jury

- Description des objectifs, contenus et méthodes de la formation
- Le contexte de la VAE
- Le cadre réglementaire de la validation des acquis de l'expérience, les dispositions spécifiques du diplôme concerné.
- Les attendus ou compétences incontournables pour le diplôme et par domaine de compétences à partir du référentiel professionnel
- Constitution de commissions d'évaluation en validation des acquis (travail de groupe)
- Exercice pratique à partir d'un dossier anonyme.
- Echange sur ce dossier et restitution des travaux de groupe

► **Seconde journée : 19 septembre 2018 - 09h30 – 12h30 / 14h00 - 17h00**

La notion de compétences et outils d'évaluation pour l'entretien

- Proposition d'une méthode et d'outils d'évaluation.
- Reprise de l'exercice pratique, lecture plus approfondie du livret
- Préparation de questions pour l'entretien, simulations d'entretiens
- Les questions de la preuve en VAE et des préconisations faites par le jury
- Apports théoriques sur l'analyse du travail, la notion de compétence et la déontologie du jury.

► **Troisième journée : 13 novembre 2018 - 09h30 – 12h30 / 14h00 - 17h00**

La journée est commune à 3 diplômes DEAES, DEEJE, DEAS

Retour sur expérience

- Confronter son expérience de membre de jury
- Repérer les éventuelles difficultés
- Analyser sa posture

Institut Régional du Travail Social
Poitou-Charentes
Formations Continues

1 rue Guynemer – BP 215 – 86005 POITIERS Cedex
05 49 37 60 00

SIRET : 775 716 152 00019

Groupes de 15 personnes maximum

Public : tout salarié ayant déjà été membre de jury de VAE ou désireux de le devenir



Lieu de la formation : Angoulême ou Poitiers, en fonction des inscrits.



Validation : une attestation de présence et une attestation de formation seront délivrées par l'IRTS



Coût de la formation : frais pédagogiques pris en charge par la DRDJSCS



Inscriptions : les dossiers d'inscription sont disponibles en prenant contact le plus rapidement possible avec

Nelly SOING
05 49 37 78 44

soing.nelly@irts-pc.eu

Assistante du Pôle
Formations Supérieures et
Continues à l'IRTS

Responsable : Sandie
BERNAGAUD

CLOTURE
INSCRIPTION :
13 JUILLET 2018

